



## Allergologie Rhône-Alpes-Auvergne

Siège social : cabinet du Dr Bruno Girodet  
1 rue Laborde 69500 BRON  
Tél : 0478766289 Fax : 0478091485

# ETATS GENERAUX DU 25 JUIN 2016 CHLS (amphithéâtre du pavillon médical) 9h30 - 12h30

## PROGRAMME

**Introduction** : 9h30

**Présentation Novartis**

- 9h40-9h50 Jérôme Murat

**1<sup>ère</sup> partie : Mise en place d'un réseau pour la prescription des médicaments d'exception, prescription qui pose problème aux allergologues non spécialistes d'organes et non pédiatres**

*Objectifs* : préciser les indications de ces thérapeutiques et mettre en place des filières courtes de prescription pour que tous les malades qui en ont besoin puissent y accéder dans les meilleurs délais

- 9h50-10h10 Gilles Devouassoux pour les asthmes sévères
- 10h10-10h30 Frédéric Bérard pour les urticaires sévères
- 10h30-10h50 Jean-François Nicolas pour les eczémas sévères

**2<sup>ème</sup> partie : extension des réseaux d'éducation thérapeutique existants**

*Objectifs* : faire l'inventaire des ETP existantes dans la région et poser les bases d'un fonctionnement en réseau, notamment pour les malades asthmatiques

- 10h50-11h10 Audrey Bernède et Michel Nasr : ETP dans l'asthme
- 11h10-11h30 Jacques Robert : ETP dans l'eczéma
- 11h30-11h50 Marie-Christine Werck-Gallois et François Payot : ETP pédiatriques validées par l'ARS à l'HFME

**3<sup>ème</sup> partie : commission harmonisation des pratiques**

*Objectifs* : établir un consensus régional sur un certain nombre de pratiques allergologiques et les proposer sur le site Aller2A, le but étant de fluidifier la filière de soins lorsqu'une de ses branches est engorgée.

- 11h50-12h10 Proposition de consensus pour l'allergie à l'amoxicilline

**4<sup>ème</sup> partie : rapports des autres commissions**

- 12h10-12h30

**Conclusions**